

États financiers

31 décembre 2025

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de
Fonds canadien à versement fixe imaxx

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds canadien à versement fixe imaxx (le « Fonds »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états du résultat global et des variations des actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Autre point

Les états financiers du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 21 mars 2025.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
3/31/2026

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de la situation financière

	Au 31 décembre 2025 \$	Au 31 décembre 2024 \$
Actif		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	167 743 083	217 274 115
Contrats de change à terme à la juste valeur	149 442	4 330
Trésorerie	80 210	—
Montants à recevoir du gestionnaire	note 6 216 412	81 642
Montants à recevoir sur la vente de placements	—	134 679
Souscriptions à recevoir	8	—
Intérêts à recevoir	250 404	374 337
Dividendes à recevoir	113 565	198 396
Autres montants à recevoir	—	422 983
Total de l'actif	168 553 124	218 490 482
Passif		
Passifs courants		
Contrats de change à terme à la juste valeur	240	540 752
Découvert bancaire	—	114 671
Rachats à payer	—	85 643
Frais de gestion à payer	note 6 42 719	125 566
Charges à payer	note 6 47 053	53 976
Total du passif	90 012	920 608
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	168 463 112	217 569 874
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A0	—	1 480 210
Catégorie A2	3 621	35 484 243
Catégorie A3	—	271 174
Catégorie A5	—	10 277 631
Catégorie F0	—	151 644
Catégorie F2	—	2 004 868
Catégorie F5	—	365 439
Catégorie O	168 459 491	167 534 665
	168 463 112	217 569 874
Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie	note 4	
Catégorie A0	—	95 688
Catégorie A2	484	4 318 512
Catégorie A3	—	22 080
Catégorie A5	—	1 064 248
Catégorie F0	—	8 806
Catégorie F2	—	202 163
Catégorie F5	—	32 427
Catégorie O	10 193 555	9 687 863
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie		
Catégorie A0	—	15,47
Catégorie A2	7,48	8,22
Catégorie A3	—	12,28
Catégorie A5	—	9,66
Catégorie F0	—	17,22
Catégorie F2	—	9,92
Catégorie F5	—	11,27
Catégorie O	16,53	17,29

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

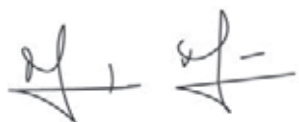
Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de la situation financière (suite)

Signé pour le compte de
Corporation Fiera Capital, Gestionnaire du Fonds



Lucas Pontillo
Directeur exécutif, chef de la direction financière mondiale
et chef de la stratégie corporative



Maxime Ménard
Président mondial et chef de la direction

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2025 \$	2024 \$
Revenus		
Intérêts à distribuer	1 810 290	1 739 051
Dividendes	2 585 423	2 938 162
Gain (perte) net réalisé sur les devises	382 024	381 788
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises	(362 093)	(371 410)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les placements	35 113 769	14 148 478
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	633 326	(3 493 186)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(25 167 429)	18 604 461
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme	685 624	(1 276 273)
Autres revenus	—	27 561
Total des revenus (pertes)	15 680 934	32 698 632
Charges		
Frais de gestion	note 5	
Droits de garde	note 6	722 268
Taxe de vente harmonisée		1 022 056
Retenues d'impôts		222 388
Frais d'administration		227 504
Frais de communication aux porteurs de parts		85 815
Frais du comité d'examen indépendant		102 643
Honoraires d'audit		81 328
Coûts de transactions		59 754
Frais juridiques		52 373
Frais de comptabilité de fonds		45 062
Honoraires du fiduciaire		48 583
Charge d'intérêts		40 202
Autres charges		38 228
		41 934
		34 063
		7 187
		15 468
	note 6	18 896
		15 926
		14 126
		12 597
		163
		36
		529
		9
Total des charges	1 390 167	1 624 441
Revenu net de placement avant abandons et absorptions	14 290 767	31 074 191
Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire	note 6	385 039
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	14 675 806	31 427 326
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A0	63 192	186 571
Catégorie A2	1 444 784	4 893 405
Catégorie A3	13 001	33 491
Catégorie A5	404 752	1 448 579
Catégorie F0	8 996	23 707
Catégorie F2	110 311	247 804
Catégorie F5	22 756	47 838
Catégorie O	12 608 014	24 545 931
	14 675 806	31 427 326
Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice par catégorie		
Catégorie A0	76 406	97 281
Catégorie A2	3 149 276	4 699 371
Catégorie A3	19 485	21 813
Catégorie A5	867 017	1 147 407
Catégorie F0	7 962	10 029
Catégorie F2	164 283	189 358
Catégorie F5	24 736	31 197
Catégorie O	9 421 120	9 782 494
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie		
Catégorie A0	0,83	1,92
Catégorie A2	0,46	1,04
Catégorie A3	0,67	1,54
Catégorie A5	0,47	1,26
Catégorie F0	1,13	2,36
Catégorie F2	0,67	1,31
Catégorie F5	0,92	1,53
Catégorie O	1,34	2,51

Les catégories A0, A3, A5, F0, F2 et F5 ont été fermées le 28 novembre 2025.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2025	2024	2025	2024
	\$	Catégorie A0 \$	\$	Catégorie A2 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	1 480 210	1 516 784	35 484 243	39 516 097
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	63 192	186 571	1 444 784	4 893 405
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	—	—	236 749	307 846
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	3 950	39 464	722 568	1 694 467
Rachat de parts rachetables	(1 543 402)	(223 145)	(37 028 335)	(8 940 445)
	(1 539 452)	(183 681)	(36 069 018)	(6 938 132)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	3 950	10 762	856 021	1 295 813
Gains en capital nets	—	28 702	367	691 314
	3 950	39 464	856 388	1 987 127
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 480 210)	(36 574)	(35 480 622)	(4 031 854)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	—	1 480 210	3 621	35 484 243
	2025	2024	2025	2024
	\$	Catégorie A3 \$	\$	Catégorie A5 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	271 174	247 541	10 277 631	11 549 751
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 001	33 491	404 752	1 448 579
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	—	—	32 494	184 789
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	2 947	4 642	251 387	463 500
Rachat de parts rachetables	(280 081)	(25)	(10 481 942)	(2 460 781)
	(277 134)	4 617	(10 198 061)	(1 812 492)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	7 041	9 175	484 322	708 144
Gains en capital nets	—	5 300	—	200 063
	7 041	14 475	484 322	908 207
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(271 174)	23 633	(10 277 631)	(1 272 120)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	—	271 174	—	10 277 631
	2025	2024	2025	2024
	\$	Catégorie F0 \$	\$	Catégorie F2 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	151 644	166 511	2 004 868	1 965 566
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 996	23 707	110 311	247 804
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	438	—	38 015	223 204
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	1 427	4 154	25 682	64 906
Rachat de parts rachetables	(161 078)	(38 574)	(2 137 119)	(400 441)
	(159 213)	(34 420)	(2 073 422)	(112 331)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	1 427	1 206	41 757	57 222
Gains en capital nets	—	2 948	—	38 949
	1 427	4 154	41 757	96 171
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(151 644)	(14 867)	(2 004 868)	39 302
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	—	151 644	—	2 004 868

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2025	2024	2025	2024
	\$	Catégorie F5 \$	\$	Catégorie O \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	365 439	362 291	167 534 665	154 696 144
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	22 756	47 838	12 608 014	24 545 931
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	41 783	—	2 657 129	3 247 093
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	12 171	26 367	19 244 359	4 665 998
Rachat de parts rachetables	(429 264)	(44 182)	(14 340 324)	(14 954 510)
	(375 310)	(17 815)	7 561 164	(7 041 419)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	12 885	19 855	2 076 029	1 437 693
Gains en capital nets	—	7 020	17 168 323	3 228 298
	12 885	26 875	19 244 352	4 665 991
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(365 439)	3 148	924 826	12 838 521
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	—	365 439	168 459 491	167 534 665
			2025	2024
			\$	Total \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice			217 569 874	210 020 685
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			14 675 806	31 427 326
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables			3 006 608	3 962 932
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables			20 264 491	6 963 498
Rachat de parts rachetables			(66 401 545)	(27 062 103)
			(43 130 446)	(16 135 673)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement			3 483 432	3 539 870
Gains en capital nets			17 168 690	4 202 594
			20 652 122	7 742 464
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			(49 106 762)	7 549 189
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice			168 463 112	217 569 874

Les catégories A0, A3, A5, F0, F2 et F5 ont été fermées le 28 novembre 2025.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2025 \$	2024 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	14 675 806	31 427 326
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les devises	362 093	371 410
Perte (gain) net réalisé sur les placements	(35 113 769)	(14 148 478)
Perte (gain) net réalisé sur les contrats de change à terme	(633 326)	3 493 186
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	25 167 429	(18 604 459)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change à terme	(685 624)	1 276 273
Achats de placements	(111 559 097)	(69 608 350)
Produit obtenu à la vente et à l'échéance de placements	171 804 474	89 745 793
Montants à recevoir du gestionnaire	(134 770)	(6 724)
Intérêts à recevoir	123 933	(34 905)
Dividendes à recevoir	84 831	204 369
Autres montants à recevoir	422 983	(54 322)
Frais de gestion à payer	(82 847)	(130)
Charges à payer	(6 923)	(5 091)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	64 425 193	24 055 898
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(387 631)	(778 966)
Produit de l'émission de parts rachetables	3 006 600	3 962 932
Rachat de parts rachetables	(66 487 188)	(27 057 318)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(63 868 219)	(23 873 352)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises	(362 093)	(371 410)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	194 881	(188 864)
Trésorerie (Dettes bancaires) à l'ouverture de l'exercice	(114 671)	74 193
Trésorerie (Dettes bancaires) à la clôture de l'exercice	80 210	(114 671)
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	1 934 223	1 704 146
Intérêts payés	163	36
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	2 588 926	3 082 777

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2025

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Titres du marché monétaire						
Titres du marché monétaire canadiens						
Bons du Trésor canadiens						
Bons du Trésor canadien	11 février 2026	2,185 %	3 190 000	3 176 855	3 176 855	
Bons du Trésor canadien	25 février 2026	2,183 %	25 000	24 896	24 896	
Total des titres du marché monétaire canadiens				3 201 751	3 201 751	1,9
Total des titres du marché monétaire				3 201 751	3 201 751	1,9
Obligations et débetures						
Obligations et débetures canadiennes						
Fédérales						
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} mars 2026	0,250 %	245 000	243 849	244 236	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} juin 2027	1,000 %	450 000	440 415	440 683	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} septembre 2029	3,500 %	400 000	409 400	409 192	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} juin 2030	1,250 %	2 200 000	2 061 840	2 047 675	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} décembre 2031	1,500 %	201 000	173 162	183 674	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} juin 2035	3,250 %	650 000	637 260	642 991	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} décembre 2035	3,250 %	130 000	127 241	128 121	
Obligation du gouvernement du Canada	1 ^{er} décembre 2055	2,750 %	3 799 000	3 305 299	3 059 743	
				7 398 466	7 156 315	4,2
Provinciales						
Province de l'Alberta	1 ^{er} juin 2050	3,100 %	600 000	691 620	467 340	
Province de la Colombie-Britannique	18 décembre 2055	4,450 %	808 000	792 398	783 611	
Province du Manitoba	5 septembre 2048	3,400 %	372 000	436 356	305 286	
Province de l'Ontario	2 décembre 2055	4,600 %	415 000	428 475	416 000	
				2 348 849	1 972 237	1,2
Sociétés						
AltaGas Ltd.	14 mars 2054	5,597 %	544 000	544 000	568 520	
Immobilier canadien de base, SEC	2 mars 2027	3,299 %	400 000	400 000	400 649	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	28 juillet 2084	6,987 %	330 000	339 900	349 533	
Capital Power Corp.	25 janvier 2034	5,973 %	585 000	584 930	641 257	
Chip Mortgage Trust	1 ^{er} février 2031	3,872 %	1 200 000	1 200 000	1 193 112	
Coastal Gaslink Pipeline, LP	30 juin 2039	5,538 %	400 000	399 984	436 064	
Services financiers Co-operators limitée	13 mai 2030	3,327 %	400 000	374 890	390 988	
Enbridge Inc.	21 septembre 2033	3,100 %	93 000	92 843	86 855	
ENMAX Corp.	6 juin 2030	3,771 %	300 000	300 000	301 480	
ENMAX Corp.	9 octobre 2034	4,695 %	365 000	365 000	374 248	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	24 janvier 2035	4,264 %	130 000	130 806	132 166	
First National Financial Corp.	23 octobre 2030	4,891 %	400 000	400 000	403 939	
FortisBC Energy Inc.	2 octobre 2037	6,000 %	670 000	906 731	742 372	
Hydro One Inc.	25 juin 2049	3,630 %	100 000	81 665	83 453	
iA Société financière inc	20 juin 2033	5,685 %	395 000	395 000	416 086	
iA Société financière inc	5 décembre 2034	4,131 %	450 000	450 000	456 512	
The Independent Order of Foresters	15 octobre 2035	2,885 %	435 000	435 000	411 442	
Liberty Utilities Canada, LP	14 février 2050	3,315 %	305 000	305 000	225 467	
Les Compagnies Loblaw limitée	13 septembre 2052	5,336 %	600 000	649 806	624 317	
MCAP Commercial, LP	4 mars 2030	4,816 %	400 000	400 000	408 384	
Metro Inc/CN	7 février 2033	4,657 %	575 000	575 000	596 940	
Société Terminaux Montreal Gateway	31 décembre 2035	4,994 %	300 000	300 000	297 492	
Pembina Pipeline Corp.	12 janvier 2054	5,670 %	564 000	563 594	594 768	
Reliance, LP	15 mai 2031	5,250 %	640 000	639 962	674 431	
Rogers Communications Inc.	9 novembre 2039	6,750 %	700 000	838 964	817 551	
Sienna Senior Living Inc.	17 octobre 2029	4,436 %	190 000	190 000	194 667	
Financière Sun Life inc.	3 décembre 2040	4,560 %	150 000	149 892	149 266	
TELUS Corp.	8 septembre 2033	5,750 %	400 000	399 128	437 165	

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2025

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Sociétés (suite)						
Groupe TMX Limitée	18 février 2032	4,836 %	200 000	206 790	210 561	
Banque Toronto-Dominion	31 janvier 2085	5,909 %	1 396 000	1 390 416	1 411 727	
				14 009 301	14 031 412	8,4
Total des obligations et débentures canadiennes				23 756 616	23 159 964	13,8
Obligations et débentures américaines						
Sociétés						
Athene Global Funding	23 mai 2030	4,091 %	200 000	200 000	201 301	
Citigroup Inc.	3 juin 2035	4,550 %	415 000	415 000	421 506	
GA Global Funding Trust	22 juillet 2033	4,858 %	413 000	413 000	421 314	
Prologis, LP	15 février 2032	3,600 %	200 000	199 404	196 078	
Total des obligations et débentures américaines				1 227 404	1 240 199	0,7
Total des obligations et débentures				24 984 020	24 400 163	14,5
Actions						
Actions ordinaires						
Actions ordinaires canadiennes						
Services de communication						
Québecor inc.			120 507	5 016 650	6 230 212	3,7
Biens de consommation discrétionnaire						
Dollarama Inc.			21 256	1 188 728	4 360 456	
Restaurant Brands International Inc.			50 837	4 765 464	4 761 394	
				5 954 192	9 121 850	5,4
Biens de consommation de base						
Les Compagnies Loblaw limitée			93 947	2 273 729	5 829 411	
Metro inc.			60 665	3 478 550	5 993 096	
				5 752 279	11 822 507	7,0
Services financiers						
Banque de Montréal			26 747	2 625 567	4 767 653	
Intact Corporation financière			20 817	2 974 854	5 948 041	
Banque Nationale du Canada			30 685	1 973 771	5 296 538	
Banque Royale du Canada			29 798	2 396 052	6 972 434	
Groupe TMX Limitée			79 452	1 975 857	4 149 778	
				11 946 101	27 134 444	16,2
Produits industriels						
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada			37 720	4 205 471	5 120 490	
Canadian Pacific Kansas City Ltd.			47 991	3 127 280	4 849 491	
RB Global, Inc.			30 742	4 136 647	4 344 152	
Thomson Reuters Corp.			18 412	1 600 636	3 334 966	
Toromont Industries Ltd.			36 349	2 361 628	6 035 751	
Waste Connections Inc.			20 981	3 035 309	5 050 546	
				18 466 971	28 735 396	17,1
Technologies de l'information						
CGI Inc.			39 666	4 569 126	5 028 855	
Constellation Software Inc.			1 686	2 304 754	5 566 160	
Descartes Systems Group, Inc.			19 949	2 762 704	2 402 059	
				9 636 584	12 997 074	7,7

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2025

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Matières premières						
CCL Industries Inc.			43 398	2 684 520	3 762 607	2,2
Total des actions ordinaires canadiennes				59 457 297	99 804 090	59,3
Actions ordinaires américaines						
Biens de consommation discrétionnaire						
McDonald's Corp.			7 610	1 969 252	3 188 141	
TJX Cos Inc.			28 003	1 826 312	5 896 318	
				3 795 564	9 084 459	5,4
Biens de consommation de base						
Costco Wholesale Corp.			2 439	808 997	2 883 017	1,7
Services financiers						
FactSet Research Systems Inc.			4 167	1 548 293	1 657 535	
Moody's Corp.			1 114	501 304	780 073	
				2 049 597	2 437 608	1,4
Technologies de l'information						
Microsoft Corp.			8 599	5 708 596	5 700 449	
Visa Inc.			14 570	4 656 743	7 004 297	
				10 365 339	12 704 746	7,6
Total des actions ordinaires américaines				17 019 497	27 109 830	16,1
Actions ordinaires étrangères						
Irlande						
Accenture PLC			5 598	1 456 486	2 058 782	1,2
Suisse						
Compagnie Financière Richemont SA			109 775	2 752 181	3 239 696	1,9
Total des actions ordinaires étrangères				4 208 667	5 298 478	3,1
Total des actions ordinaires				80 685 461	132 212 398	78,5
Bons de souscription						
Bons de souscription canadiens						
Technologies de l'information						
Constellation Software Inc.			3 501	—	—	—
Total des bons de souscription canadiens				—	—	—
Total des bons de souscription				—	—	—
Total des actions				80 685 461	132 212 398	78,5
Titres adossés à des crédits mobiliers						
Eagle Credit Card Trust	17 juin 2026	2,026 %	855 000	836 626	850 752	
Eagle Credit Card Trust	17 juin 2028	5,134 %	120 000	120 000	125 386	
Eagle Credit Card Trust	17 juin 2029	5,866 %	1 000 000	1 000 000	1 050 451	
Eagle Credit Card Trust	17 juin 2029	7,116 %	500 000	500 000	524 857	
Eagle Credit Card Trust	17 juin 2030	6,069 %	350 000	350 000	354 932	
Ford Auto Securitization Trust II	15 décembre 2030	4,243 %	630 000	630 000	635 475	
Fortified Trust	23 octobre 2026	2,464 %	706 000	706 000	698 403	
Glacier Credit Card Trust	20 septembre 2028	6,881 %	1 630 000	1 630 000	1 729 218	
WTH Car Rental ULC	20 février 2027	6,028 %	565 000	565 000	579 464	
Total des titres adossés à des crédits mobiliers				6 337 626	6 548 938	3,9

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2025

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Titres adossés à des créances hypothécaires						
Beanfield Securitization Issuer, LP	25 mai 2060	5,000 %	898 000	889 183	890 933	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	12 janvier 2026	3,179 %	1 025 000	41 280	41 420	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	12 juin 2032	4,400 %	445 000	444 992	447 480	
Total des titres adossés à des créances hypothécaires				1 375 455	1 379 833	0,8
Coûts des transactions				(19 241)		
Total des placements				116 565 072	167 743 083	99,6
Contrats de change à terme, à la juste valeur – position acheteur (tableau A)					149 442	0,1
Contrats de change à terme, à la juste valeur – position vendeur (tableau A)					(240)	—
Autres actifs (passifs) nets					570 827	0,3
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables					168 463 112	100,0

Tableau A

Contrats de change à terme, à la juste valeur

	Date d'échéance	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Contrats de change à terme, à la juste valeur – position acheteur			
Achat 34 099 908 CAD Vente 24 849 270 USD @ 1,37227	18 mars 2026	149 442	
Total des contrats de change à terme, à la juste valeur – position acheteur		149 442	0,1
Contrats de change à terme, à la juste valeur – position vendeur			
Achat 40 000 USD Vente 54 890 CAD @ 1,372251	18 mars 2026	(240)	
Total des contrats de change à terme, à la juste valeur – position vendeur		(240)	—
Total des contrats de change, à terme à la juste valeur		149 202	0,1

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2025 et 2024

1. Organisation du Fonds

Fonds canadien à versement fixe imaxx (le « Fonds ») est une fiducie à capital variable créée le 31 mai 2002 en vertu des lois de la province d'Ontario, aux termes d'une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 21 février 2017, dans sa version modifiée ou complétée à l'occasion. Le siège social du Fonds est situé au 1981, avenue McGill College, bureau 1500, Montréal (Québec).

L'objectif du Fonds est de fournir un flux de revenu mensuel constant et une certaine appréciation du capital en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe canadiens, de parts de fiducies de placement et de placements en actions.

Les catégories A0, A3, A5, F0, F2 et F5 ont été fermées le 28 novembre 2025.

Corporation Fiera Capital (« Fiera Capital ») ou le « Gestionnaire » est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le fiduciaire et le dépositaire du fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025 et les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024 ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

2. Méthodes comptables significatives

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'édictées par le Conseil des normes comptables internationales.

La publication de ces états financiers annuels a été autorisée par le Gestionnaire le 31 mars 2026.

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation de ces états financiers sont décrites ci-dessous.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés

Le Fonds classe son portefeuille de placements et de dérivés selon le modèle économique adopté pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers et de dérivés est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels de certains titres de créance du Fonds sont constitués de capital et d'intérêts; toutefois, ces titres ne sont ni détenus dans le but de percevoir les flux de trésorerie contractuels ni détenus à la fois pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et pour être vendus. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les placements et les contrats dérivés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représente un passif financier et est évaluée au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture à la date d'évaluation. Le Fonds utilise le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, les cotations de courtiers reconnus, la référence à d'autres instruments quasiment identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par le Fonds, sont inscrits dans les états du résultat global. L'écart entre la juste valeur des placements et leur coût au début et à la fin de l'exercice est constaté aux états du résultat global, dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». La différence entre le produit de la vente et le coût des placements est inscrite dans les états du résultat global, dans « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Trésorerie

La trésorerie (découvert bancaire) est évaluée au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur.

Revenus

Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont constatés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution respectivement. Le remboursement de capital provenant des fiducies de placement réduit le coût du titre. Les revenus de dividendes étrangers et les distributions étrangères reçues des fiducies de placement sont comptabilisés au montant brut. Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrits sous « Dividendes » dans les états du résultat global.

Le revenu d'intérêts correspond aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupons détachés qui sont amorties selon la méthode linéaire. Les revenus d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut. Le revenu d'intérêts est inscrit sous « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.

Les distributions reçues des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite sont constatées à la date de distribution et sont incluses sous « Distributions provenant de fonds sous-jacents » et « Revenu (perte) net des sociétés en commandite » dans les états du résultat global.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2025 et 2024

Les gains ou les pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements.

Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories, le cas échéant, selon la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut utiliser une gamme d'instruments financiers dérivés comme les contrats à terme normalisés, les contrats à terme, les options, les swaps et les contrats de différence aux fins de couverture ou à d'autres fins, ou les deux. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée en tenant compte de l'incidence de conventions-cadres de compensation exécutoires, le cas échéant.

a) Contrats à terme normalisés

Pour s'exposer davantage à différents marchés financiers, le Fonds peut recourir à des contrats à terme normalisés, inscrits sous « Dépôt de marge (marge à payer) sur contrats à terme normalisés » et « Contrats à terme normalisés à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés aux contrats à terme normalisés sont inscrits dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global jusqu'au moment où les contrats sont liquidés ou viennent à échéance, après quoi les gains (pertes) sont réalisés et comptabilisés en tant que « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global. Les contrats à terme normalisés sont comptabilisés à leur juste valeur selon le cours de clôture.

Le Fonds peut aussi recourir à des contrats à terme normalisés avec règlements quotidiens en espèces. Dans ce cas, toute différence entre la valeur de clôture à la date d'évaluation courante et la valeur de clôture à la date d'évaluation précédente, est enregistrée dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés ». Tout montant à recevoir (à payer) au règlement de ces contrats à terme normalisés est reflété dans les états de la situation financière sous « Dépôt de garantie (marge à payer) sur contrats à terme normalisés ».

b) Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont inscrits sous « Contrats de change à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés à ces contrats de change à terme sont inscrits dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ». La juste valeur des contrats de change à terme correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » et sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme » dans les états du résultat global.

c) Contrats à terme sur obligations

La valeur des contrats à terme sur obligations est calculée d'après tout gain ou perte, le cas échéant, qui serait réalisé si la position était dénouée à la date d'évaluation. La plus-value (moins-value) latente qui en résulte alors est présentée sous « Contrats à terme sur obligations à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains ou pertes associés aux contrats à terme sur obligations sont inscrits sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global jusqu'au dénouement ou à la livraison des contrats, auquel moment les gains ou pertes sont réalisés et présentés sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global.

d) Options achetées

Les options détenues sont évaluées au cours de clôture. Les options achetées sont inscrites sous « Contrats d'options à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les primes versées pour l'achat d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que perte réalisée à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options achetées sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut vendre des options détenues avant la date d'exercice. La différence entre la prime versée et le produit de la vente est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Lorsque le Fonds exerce une option d'achat, la prime versée est ajoutée au coût des titres sous-jacents achetés. Lorsque le Fonds exerce une option de vente, la différence entre le produit de la vente des titres sous-jacents, déduction faite de la prime versée, et le coût de ces titres est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Ces gains ou pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

e) Options vendues

Les obligations découlant de la vente d'options sont présentées en diminution du portefeuille. Les options vendues sont inscrites sous « Contrats d'options à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les actions sont évaluées au cours de clôture à la date d'évaluation. Les primes reçues pour la vente d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que gains réalisés à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options vendues sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut être libéré de son obligation avant l'exercice de l'option en liquidant sa position. La différence entre le montant de la prime reçue et celui versé au moment de clore l'opération est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si un porteur d'options d'achat d'actions exerce son droit d'acheter les titres sous-jacents, le Fonds doit livrer les titres ou des liquidités au prix d'exercice. La différence entre le produit de la vente de titres, majoré de la prime, et le coût de ces titres est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si le porteur d'une option de vente exerce son droit de vendre les titres sous-jacents, le Fonds doit acheter ces titres au prix d'exercice. Le coût de ces titres correspond au prix d'exercice déduction faite de la prime reçue. Ces gains ou pertes sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

f) Contrats de swaps

Les contrats de swaps sur défaillance, les contrats de swaps de taux d'intérêt, les contrats de swaps de devises et les contrats de swaps sur le rendement total sont évalués à leur juste valeur quotidienne en fonction d'évaluations provenant de fournisseurs indépendants, notamment des bourses reconnues ou des cotations obtenues de teneurs de marchés et sont inscrits sous « Dépôt de marge sur les Swaps », « Marge à payer sur swaps » et « Swaps, à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les variations de la juste valeur dans les conventions de swaps sont constatées à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des swaps » dans les états du résultat global. Les primes reçues ou versées en vertu des conventions de swaps sont incluses dans le calcul du revenu d'intérêts à distribuer. Lorsque les conventions de swaps arrivent à échéance ou sont dénouées, les gains ou les pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les swaps » dans les états du résultat global.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2025 et 2024

g) Contrats de différence

Les contrats de différence sont évalués à leur juste valeur quotidienne en fonction d'évaluations provenant de fournisseurs indépendants, notamment des bourses reconnues ou des cotations obtenues de teneurs de marchés et sont inscrits sous « Contrats de différence, à la juste valeur », « Montant à recevoir de la contrepartie sur les contrats de différence » et « Montant à payer à la contrepartie sur les contrats de différence » dans les états de la situation financière. Les variations de la juste valeur dans les conventions de contrats de différence sont constatées à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de différence » dans les états du résultat global. Lorsque les contrats de différence dénoués ou réinitialisés, les gains ou les pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de différence » dans les états du résultat global.

Prêts de titres

Le Fonds peut participer à des programmes de prêts de titres et dans ce cas, le revenu tiré du prêt de titres est présenté au poste « Revenus de prêts de titres » dans les états du résultat global et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer est inscrite dans les états de la situation financière à titre de « Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés » ou de « Garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres ».

Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés dans les états de la situation financière puisque pratiquement tous les risques et avantages associés à la détention de ces titres sont maintenus. Pour limiter le risque que la contrepartie manque à ses engagements, le Fonds obtient des garanties représentant au moins 102 % de la valeur du contrat, déterminée chaque jour en fonction de la juste valeur des titres prêtés le jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre de transactions de prêt de titres ne sont pas comptabilisés dans les états de la situation financière puisque presque aucun des risques et avantages liés à la détention de ces titres n'a été transféré au Fonds. Les garanties peuvent inclure uniquement des sommes en trésorerie, des titres admissibles (y compris des obligations du gouvernement du Canada, des États-Unis et des bons du Trésor américains) ou des titres qui peuvent être convertis immédiatement en titres identiques à ceux qui ont été prêtés.

Les garanties en trésorerie reçues ou à verser sont présentées dans les états de la situation financière à titre de « Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés » ou de « Garantie en trésorerie à verser pour les titres prêtés ». Les titres prêtés continuent d'être inscrits dans l'inventaire du portefeuille.

La juste valeur des titres prêtés est déterminée à la clôture des activités à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant.

Voir la note 12 « Prêts de titres » pour ce qui est de la valeur des titres prêtés et des garanties reçues.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés dans les états de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a :

- un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser les sommes comptabilisées et
- une intention de procéder à un règlement net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Fonds dispose du droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif ou un passif financier lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- le droit est exécutoire dans le cours normal des activités et
- le droit est exécutoire en cas de défaut de paiement, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur le marché hors cote peuvent également être assujettis à des conventions-cadres de compensation ou autres accords similaires qui ne répondent pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais permettent tout de même la compensation de sommes connexes dans certaines circonstances, notamment en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite.

Voir la note 11 « Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés », pour de plus amples renseignements sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés dans les états de la situation financière et assujettis à une convention-cadre de compensation ou à un autre accord similaire.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds. Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les opérations d'achat et de vente de titres, de même que les revenus et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les gains et les pertes de change réalisés et latents liés à la trésorerie, aux autres actifs et passifs financiers sont inclus respectivement à titre de « Gain (perte) net réalisé sur les devises » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises » dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours des exercices.

Impôts

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement et son année d'imposition se termine le 15 décembre.

Le Fonds n'est pas imposé sur le revenu net et les gains en capital nets qui sont distribués aux porteurs de parts rachetables. La totalité des revenus de placement du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de tout exercice fiscal doivent être distribués aux porteurs de parts rachetables de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le revenu. Par conséquent, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital ne se reflète pas à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds peut être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Les pertes en capital sont calculées sur une base nette et peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire les gains en capital imposables futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pendant 20 ans afin de réduire les revenus de placement futurs et les gains en capital imposables. Voir la note 10 « Impôts sur le revenu et les gains en capital » pour de plus amples renseignements.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2025 et 2024

Émission et rachat de parts rachetables

Les parts rachetables sont émises et rachetées à leur valeur liquidative le dernier jour ouvrable de chaque période d'évaluation au cours de laquelle des demandes de souscription ou de rachat de parts ont été reçues par le fiduciaire dans les délais prescrits par la convention de fiducie.

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Les distributions sont comptabilisées par le Fonds lorsqu'elles sont déclarées.

Les distributions de revenu net de placement et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Revenu net de placement » et « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Gains en capital nets » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions versées en excédent du revenu net et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Remboursement de capital » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions réinvesties et les distributions théoriques sont respectivement inscrites comme « Transactions sur parts rachetables – Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables » et « Transactions sur parts rachetables – Distributions capitalisées » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Entités d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés puisqu'il réunit les conditions suivantes :

- a) Le Fonds a obtenu des capitaux dans le but de fournir aux investisseurs des services de gestion de placements.
- b) L'objectif d'affaire du Fonds, qui a été communiqué directement aux investisseurs, est d'investir dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values et de revenus de placement.
- c) Le rendement des placements est mesuré et évalué sur la base de la juste valeur.

Ainsi, tous les investissements dans des filiales, entreprises associées et coentreprises ont été évalués à la JVRN.

Conformément à IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, le Fonds doit communiquer certains renseignements sur les placements qu'il détient dans d'autres entités, notamment des filiales, des entreprises associées ou des entités structurées.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité s'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ou s'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles le Fonds exerce une influence notable et non un contrôle.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur dominant pour établir qui contrôle l'entité. Le Gestionnaire a déterminé que tous ses investissements dans des fonds sous-jacents, des sociétés en commandite, des placements indexés, des véhicules d'actifs cadres, des titres adossés à des créances hypothécaires ainsi que des titres adossés à des crédits mobiliers sont des investissements dans des entités structurées, à moins que le type de relation ne soit autrement spécifié.

Voir la note 7 « Entités structurées » et la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements au sujet des placements dans des entités d'investissement.

Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, (« IFRS 18 ») a été publiée en avril 2024 et s'applique aux exercices annuels ouverts à compter du 1 janvier 2027. IFRS 18 remplace IAS 1 et introduit de nouvelles exigences relatives à la présentation des revenus et des charges dans l'état du résultat net, notamment des catégories prescrites pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, de nouveaux sous-totaux définis, des principes renforcés de ventilation ainsi que des obligations d'information supplémentaires concernant les mesures de performance définies par la direction (MPDD).

IFRS 18 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la comptabilisation ou l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers du Fonds. Toutefois, la nouvelle norme pourrait entraîner des modifications à la présentation de certains postes dans les états financiers du Fonds. Le Gestionnaire évalue actuellement ces incidences et appliquera les nouvelles exigences de présentation et d'information au cours de la période où la norme entrera en vigueur.

Les autres normes comptables nouvelles ou modifiées qui ont été publiées mais ne sont pas encore en vigueur ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

3. Jugements, estimations et hypothèses comptables critiques

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cotations de courtiers obtenues par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignantes ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et révisés de façon périodique par l'équipe compétente du Gestionnaire. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, le cas échéant.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2025 et 2024

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien son propre risque de crédit que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 2 « Méthodes comptables significatives » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Afin de classer et d'évaluer les placements détenus par le Fonds, le Gestionnaire est tenu de poser des jugements importants concernant le modèle économique adopté pour le portefeuille de placements et de dérivés. Le Gestionnaire a déterminé que, selon le modèle économique du Fonds, le portefeuille est géré et la performance est évaluée en fonction de la juste valeur, conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*.

4. Parts rachetables

Structure du capital

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts rachetables et un nombre illimité de parts rachetables (les « parts ») au sein de chaque catégorie. Chaque part rachetable d'une catégorie confère à son porteur le droit de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour la catégorie donnée. Des fractions de parts peuvent également être émises.

Le Fonds comprend plus d'une catégorie de parts. Chaque catégorie de parts peut présenter sa propre structure de frais. Chaque part confère à son porteur un vote et une participation égale aux distributions versées par le Fonds dans toutes les catégories et, advenant la liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts après acquittement des passifs courants. Une fraction de part confère à son porteur une participation proportionnelle, mais ne lui donne pas un droit de vote.

Les droits et conditions rattachés aux parts ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de la législation sur les valeurs mobilières applicables à ces parts, et aux dispositions des statuts de la déclaration de fiducie.

Le Gestionnaire gère le capital du Fonds conformément à son objectif de placement. Le Fonds vise à investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en conservant suffisamment de liquidités pour effectuer les rachats.

Parts émises et en circulation

Les parts du Fonds sont composées d'un nombre illimité de parts autorisées. Les parts sont émises et rachetables en fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations, à la discrétion des porteurs de parts.

Parts émises et en circulation

	Nombre de parts rachetables – au début de l'exercice	Parts rachetables émises	Parts rachetables réinvesties	Parts rachetables rachetées	Nombre de parts rachetables – à la fin de l'exercice
Catégorie A0					
2025	95 688	—	246	(95 934)	—
2024	108 500	—	2 502	(15 314)	95 688
Catégorie A2					
2025	4 318 512	27 805	86 295	(4 432 128)	484
2024	5 181 331	37 702	206 019	(1 106 540)	4 318 512
Catégorie A3					
2025	22 080	—	236	(22 316)	—
2024	21 705	—	377	(2)	22 080
Catégorie A5					
2025	1 064 248	3 320	25 886	(1 093 454)	—
2024	1 251 223	18 990	47 741	(253 706)	1 064 248
Catégorie F0					
2025	8 806	25	79	(8 910)	—
2024	10 822	—	237	(2 253)	8 806
Catégorie F2					
2025	202 163	3 868	2 521	(208 552)	—
2024	216 856	22 295	6 544	(43 532)	202 163
Catégorie F5					
2025	32 427	3 592	1 062	(37 081)	—
2024	34 253	—	2 337	(4 163)	32 427
Catégorie O					
2025	9 687 863	147 318	1 154 487	(796 113)	10 193 555
2024	10 125 782	196 399	264 926	(899 244)	9 687 863

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2025 et 2024

Évaluation des parts rachetables

Le Gestionnaire calcule l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part chaque jour pour chaque catégorie de parts en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le revenu net de placement et les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables additionnelles, à moins que le porteur de parts ait pris d'autres arrangements avec le Gestionnaire, sur la base de ce qui suit :

Catégories A2, A3, A5, F2 et F5

Type de distribution	Base de distribution
Distribution de revenu net de placement	Mensuelle
Distribution de gains en capital nets réalisés	Mensuelle

Catégories A0 et F0

Type de distribution	Base de distribution
Distribution de revenu net de placement	Annuelle
Distribution de gains en capital nets réalisés	Annuelle

Les distributions pour la Catégorie O sont à la discrétion du gestionnaire.

Les distributions annuelles ont lieu chaque année en décembre.

Les distributions discrétionnaires peuvent survenir à une date d'évaluation, tel que convenu par le Gestionnaire.

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers dans les états de la situation financière, car le Fonds est tenu de distribuer ses revenus afin de réduire ses impôts, si bien qu'il ne dispose d'aucun moyen d'éviter les distributions en trésorerie et, d'autre part, le Fonds est composé de catégories multiples avec des caractéristiques qui ne sont pas identiques.

5. Frais de gestion et autres frais

Le Gestionnaire est responsable de la gestion, de la supervision et de l'administration du Fonds et prend toutes les décisions d'investissement.

Frais de gestion

Le Fonds pourrait payer des frais de gestion au Gestionnaire en fonction des responsabilités assumées par le Gestionnaire pour le Fonds, conformément à la convention de fiducie. Ces frais ne comprennent ni les taxes applicables ni les droits de garde.

Calcul

Le Fonds doit verser au Gestionnaire des frais de gestion. Ces frais équivalent aux taux de la valeur liquidative des Catégories, se trouvant dans le tableau ci-dessous, divisé par 365 jours, selon le calcul du Gestionnaire à chaque jour d'évaluation.

	Taux annuel %
Catégorie A*	1,95
Catégorie F*	1,00
Catégorie O†	—

† Les frais de gestion annuels de cette catégorie sont tels que convenus par le gestionnaire et le porteur de parts et sont calculés et facturés à l'extérieur du Fonds.

Ces frais de gestion sont payables mensuellement.

* Les catégories A0, A3, A5, F0, F2 et F5 ont été fermées le 28 novembre 2025.

Primes de rendement

Le Fonds n'est pas assujéti aux primes de rendement.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, le cas échéant, constituent des frais de gestion encourus auprès de gestionnaires de sociétés en commandite dans lesquelles le Fonds a investi.

Autres frais

Le Fonds acquitte ses propres charges d'exploitation, pouvant inclure, entre autres les frais de courtage, les droits de garde, les frais de communication aux porteurs de parts rachetables, les droits de dépôt et les frais de comptabilité de fonds, les frais de conversion, de même que les honoraires juridiques et d'audit. Le Gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Le Gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le Gestionnaire, le cas échéant, sont présentés sous « Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire » et/ou « Charges de conversion absorbées par le gestionnaire » dans les états du résultat global.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2025 et 2024

6. Opérations avec des parties liées

Fiera Capital est le Gestionnaire du Fonds aux termes de la convention d’administration. Le Gestionnaire assure l’administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit ou fait en sorte qu’on lui fournisse tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont il a besoin pour bien fonctionner.

Le Fonds peut avoir reçu des revenus ou payé des charges d’exploitation de fonds sous-jacents gérés par Fiera Capital et/ou de sociétés en commandite gérées par des entités détenues par Fiera Capital.

Au 31 décembre 2023, un actionnaire lié détenait des actions de catégorie B correspondant à 6,91 % des actions émises et en circulation de Fiera Capital. Parmi les huit administrateurs de Fiera Capital que les détenteurs d’actions de catégorie B ont le droit d’élire, cet actionnaire lié était habilité à en nommer deux. Les coûts de transactions présentés dans les états du résultat global, le cas échéant, peuvent inclure des commissions de courtage payées à cet actionnaire lié. En date du 21 juin 2024, cet actionnaire n’est plus considéré comme une partie liée. Les transactions avec cet actionnaire avant le 21 juin 2024, le cas échéant, sont incluses dans les tableaux ci-bas.

Les frais de gestion, de rendement, d’administration et de comptabilité du Fonds présentés dans les états du résultat global, le cas échéant, sont engagés par le Fonds avec Fiera Capital.

Les tableaux suivants comprennent, le cas échéant, les revenus et/ou charges présentés dans les états du résultat global et les montants à recevoir et/ou charges à payer présentés dans les états de la situation financière engagés par le Fonds à l’égard de ces parties liées.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Charges		
Frais de gestion	722 268	1 022 056
Frais de comptabilité de fonds	18 896	15 926
Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire	(385 039)	(353 135)
	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
	\$	\$
Montants à recevoir		
Montants à recevoir du gestionnaire	216 412	81 642
Montants à payer		
Frais de gestion à payer	42 719	125 566
Charges à payer		
Frais de comptabilité de fonds à payer	4 702	1 598

7. Entités structurées

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds n’avait aucune participation dans des placements indexés, des fonds sous-jacents, les séries des fonds sous-jacents, des sociétés en commandite et les séries des sociétés en commandite.

8. Autres rémunérations versées aux courtiers

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, aucune commission en nature n’était incluse dans les coûts des transactions présentés dans les états du résultat global, le Fonds n’ayant versé aucune commission en nature au courtier.

Les commissions en nature sont des ententes selon lesquelles les coûts de transactions payés par le Fonds dans le cadre d’opérations sur titres donnent lieu à la fourniture de services de recherche et de services connexes par les courtiers au gestionnaire. Le coût de ces services est inclus dans les coûts de transaction payés par le Fonds.

9. Informations à fournir sur les instruments financiers

Hiérarchie des justes valeurs

L’évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie selon trois niveaux hiérarchiques :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l’entité peut accéder à la date d’évaluation;
- Niveau 2 : Les techniques d’évaluation sont fondées sur des données d’entrée concernant l’actif ou le passif, autres que les cours inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement (soit les prix) ou indirectement (soit les données dérivées de prix); et
- Niveau 3 : Les techniques d’évaluation sont fondées sur des données d’entrée concernant l’actif ou le passif qui ne sont pas observables sur le marché (données non observables).

Si des données d’entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d’un actif ou d’un passif, le classement hiérarchique sera déterminé en fonction du niveau le plus bas des données significatives pour l’évaluation de la juste valeur.

Classement au sein de la hiérarchie des justes valeurs

Un changement dans la méthode d’évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d’un niveau à l’autre de la hiérarchie à la date de l’événement ou du changement de circonstances à l’origine du transfert.

Titres du marché monétaire

Les titres du marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évalués selon des modèles fondés sur des données d’entrée comme la courbe des taux d’intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d’entrée significatives aux fins de l’évaluation sont généralement

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2025 et 2024

observables, les titres de marché monétaire sont généralement classés au niveau 2. Les bons du Trésor des gouvernements fédéraux canadien et américain sont classés au niveau 1.

Dépôts bancaires

Les dépôts bancaires représentent de l'argent investi en toute sécurité dans des comptes d'épargne détenus auprès d'institutions bancaires canadiennes. Il s'agit de placements liquides, généralement court terme et présentant un faible risque. Les dépôts bancaires sont classés niveau 1.

Obligations et débetures

Les obligations et débetures proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les obligations et débetures sont généralement classées au niveau 2. Dans le cas des obligations et des débetures du secteur privé lorsque les caractéristiques des titres comparables utilisés dans les modèles de flux de trésorerie actualisés ne sont pas observables, ils seront classés au niveau 3.

Actions

Les actions, qui peuvent inclure les bons et les reçus de souscription, sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne se négocient pas fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2. Les bons et reçus de souscription non cotés sont évalués selon le modèle Black-Scholes ou d'autres méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité et sont généralement classés au niveau 2.

Placements indexés

Les placements indexés sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certains placements indicels ne sont pas négociés fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2.

Prêts

Les prêts se composent principalement de prêts à terme et de prêts aux sociétés.

Les prêts à terme sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation des prêts à terme sont généralement observables, elles sont habituellement classées au niveau 2. Dans le cas des prêts à terme, lorsque les caractéristiques des titres comparables utilisés dans les modèles de flux de trésorerie actualisés ne sont pas observables, ils seront classés au niveau 3.

Les prêts aux sociétés se composent principalement de prêts privés à des sociétés et sont généralement évalués à leur valeur nominale. Comme les données d'entrée significative aux fins de l'évaluation sont généralement non observables, les prêts aux sociétés sont habituellement classés au niveau 3. Si les données d'entrée peuvent être observables, ils seront classés au niveau 2.

Titres adossés à des crédits mobiliers, titres adossés à des créances hypothécaires et véhicules d'actifs cadres

Les titres adossés à des crédits mobiliers, les titres adossés à des créances hypothécaires et les véhicules d'actifs cadres comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables pour les titres adossés à des crédits mobiliers et les titres adossés à des créances hypothécaires, ils sont habituellement classés au niveau 2. Dans le cas des titres adossés à des crédits mobiliers et des titres adossés à des créances hypothécaires, lorsque les caractéristiques des titres comparables utilisés dans les modèles de flux de trésorerie actualisés ne sont pas observables, ils seront classés au niveau 3. Les données d'entrée pour les véhicules d'actifs cadres sont généralement non observable et par conséquent sont classés au niveau 3 et si les données d'entrée deviennent observables, ils seront classés au niveau 2.

Fonds sous-jacents et sociétés en commandite

Les fonds sous-jacents publics et les sociétés en commandite sont classés au niveau 2 lorsque leur prospectus n'est pas restreint et que leur prix, fourni par l'administrateur du fonds ou l'agent de transfert, est observable et fiable. Étant donné que certains fonds sous-jacents et certaines sociétés en commandite ne sont pas publics, leur prix est établi à partir des déclarations du gestionnaire ou de l'administrateur et ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire des placements s'appuie sur l'évaluation figurant dans les derniers états financiers disponibles ou dans les relevés de compte de capital fournis par les fonds sous-jacents pour en déterminer la juste valeur, à moins que le Fonds ait des motifs de croire qu'une telle évaluation ne représente pas la meilleure approximation possible de la juste valeur. Dans un tel cas, le Fonds se réserve le droit d'attribuer à ces investissements une juste valeur différente de celle fournie par le fonds sous-jacent. Plusieurs raisons peuvent expliquer ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter :

- a) La date du rapport du fonds sous-jacent peut ne pas coïncider avec la date de clôture du Fonds ;
- b) Le rapport du fonds sous-jacent peut être basé sur des principes qui diffèrent des principes de juste valeur énoncés dans la norme IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* ;
- c) Le gestionnaire de placements et le Fonds pourraient disposer d'autres données observables ou non observables qui indiqueraient la nécessité d'apporter des modifications à la juste valeur de certains placements dans des sociétés détenues en portefeuille qui figurent dans le rapport des fonds sous-jacents.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change à terme, de contrats à terme sur obligations, de contrats à terme normalisés, de contrats d'options, de contrats de différence, de contrats de swaps de taux d'intérêt et de contrats de swaps sur défaillance de crédit. Les contrats pour lesquels les écarts de taux de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur se classent au niveau 2. Les options et contrats à terme négociés en bourse sont classés au niveau 1. Les options non cotées sont généralement classées au niveau 2.

Les contrats de change à terme sont évalués au moyen du taux de change à terme correspondant à la fin de la journée de négociation et comptabilisés comme la différence entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et la juste valeur à la date de création du contrat.

Indépendamment du type de placements, les instruments financiers dont l'évaluation de la juste valeur nécessite l'utilisation de données d'entrées significatives non observables sont classés au niveau 3. Les instruments financiers peuvent aussi être classés au niveau 3 si leurs prix ne sont plus basés sur des données observables.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2025 et 2024

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs (passifs) financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux et, le cas échéant, incluent les investissements donnés en garantie qui sont présentés séparément de l'inventaire du portefeuille. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite à la note 2 « Méthodes comptables significatives ».

Actifs financiers (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat au 31 décembre 2025				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif				
Titres du marché monétaire	3 201 751	—	—	3 201 751
Obligations et débentures	—	24 400 163	—	24 400 163
Actions	132 212 398	—	—	132 212 398
Titres adossés à des crédits mobiliers	—	6 548 938	—	6 548 938
Titres adossés à des créances hypothécaires	—	1 379 833	—	1 379 833
Contrats de change à terme	—	149 442	—	149 442
Total de l'actif	135 414 149	32 478 376	—	167 892 525
Passif				
Contrats de change à terme	—	(240)	—	(240)
Total du passif	—	(240)	—	(240)

Actifs financiers (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat au 31 décembre 2024				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif				
Titres du marché monétaire	1 157 114	—	—	1 157 114
Obligations et débentures	—	33 246 775	—	33 246 775
Actions	173 797 161	—	—	173 797 161
Titres adossés à des crédits mobiliers	—	7 458 950	—	7 458 950
Titres adossés à des créances hypothécaires	—	1 614 115	—	1 614 115
Contrats de change à terme	—	4 330	—	4 330
Total de l'actif	174 954 275	42 324 170	—	217 278 445
Passif				
Contrats de change à terme	—	(540 752)	—	(540 752)
Total du passif	—	(540 752)	—	(540 752)

Transferts entre les niveaux

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux.

Classification de niveau 3

Le Fonds détient des instruments financiers qui ont été classés au niveau 3. La juste valeur a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La substitution d'une ou plusieurs données provenant de l'application de ces techniques par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur de ces placements. Le tableau suivant présente l'explication du classement de la juste valeur au niveau 3 :

Instruments financiers	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Données d'entrées non observables	Intervalle de valeur des données
	31 décembre 2025	31 décembre 2024			
	\$	\$			
Constellation Software, Inc.	—	—	Évaluation d'actif	Valeur de la compagnie	—
Pourcentage de la valeur liquidative	0,0 %	0,0 %			

Le placement de niveau 3 présenté ci-dessus est évalué à néant aux 31 décembre 2025 et 2024. Aucun achat, aucune vente, aucun transfert ni aucun gain ou perte non réalisé n'ont été comptabilisés à l'égard de ce placement au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant résume le rapprochement des mouvements des instruments financiers classés au niveau 3 entre le début et la fin des périodes:

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
	\$	\$
Solde du début	—	—
Achats de placements	—	—
Solde de fin	—	—
Variation de la plus-value (moins value) latente des actifs de niveau 3 détenus à la fin de l'exercice incluse dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente	—	—

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2025 et 2024

Entités structurées

Les justes valeurs des placements indexés, des titres adossés à des crédits mobiliers, des titres adossés à des créances hypothécaires, des véhicules d’actifs cadres, des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite dans les tableaux « Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » représentent également l’exposition maximale aux pertes découlant des placements dans des entités structurées.

Risques découlant des instruments financiers

Les activités du Fonds exposent ce dernier à divers types de risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d’intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l’accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à en atténuer les incidences potentiellement négatives sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques du Fonds. Mensuellement, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l’indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le chef des placements et par l’équipe du chef des placements. En outre, le Gestionnaire s’assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le chef des placements.

Si le Fonds investit dans des placements indexés, des fonds sous-jacents et/ou des sociétés en commandite, il pourrait être indirectement exposé aux risques découlant des instruments financiers selon le type de titres détenu. La décision d’acheter ou de vendre des titres d’un placement indexé, d’un fonds sous-jacent et/ou d’une société en commandite est prise en fonction des objectifs de placement du Fonds, généralement selon une stratégie précise de répartition de l’actif. Seule l’exposition directe aux risques liés aux instruments financiers du Fonds est présentée, sauf indication contraire.

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d’un instrument financier fluctuent en raison d’un changement de variables de risque pertinentes, telles que les taux de change, les taux d’intérêt et le cours des actions.

Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d’exposition du portefeuille.

i) Risque de change

Le risque de change s’entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d’un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le risque de change est composé d’éléments monétaires (incluant généralement la trésorerie, les montants à recevoir en devises et les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d’éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et fonds sous-jacents). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Le Fonds est exposé à un risque de change lorsqu’il détient des actifs et/ou des passifs libellés en monnaies autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds, alors que la valeur des titres libellés dans d’autres devises fluctuera selon les taux de change applicables en vigueur. Généralement, lorsque le dollar canadien diminue par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. Lorsque le dollar canadien augmente par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers diminue.

L’exposition du Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et passifs financiers (incluant le montant nominal des contrats à terme, la juste valeur des contrats à terme normalisés et des contrats d’options, le cas échéant). Les positions acheteur sont présentées dans « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net », alors que les positions vendeur sont présentées dans les « Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Les tableaux suivants indiquent les devises auxquelles le Fonds est exposé de façon importante, en dollars canadiens, ainsi que les montants nominaux des contrats à terme de gré à gré et contrats à terme normalisés, s’il y a lieu. Les tableaux indiquent également l’impact potentiel sur l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou baissé de 5 % par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables restant constantes.

Au 31 décembre 2025				
Devise	Actifs financiers \$	Passifs financiers \$	Exposition nette \$	Impact sur l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
Dollar américain	62 621 178	64 136 638	(1 515 460)	+/-76 000
L’exposition nette est composée de:				
Éléments non-monétaires			32 408 308	
Éléments monétaires			(33 923 768)	

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2025 et 2024

Devise	Au 31 décembre 2024			Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
	Actifs financiers	Passifs financiers	Exposition nette	
	\$	\$	\$	\$
Dollar américain	78 603 345	78 246 160	357 185	+/-18 000
L'exposition nette est composée de:				
Éléments non-monétaires			53 017 834	
Éléments monétaires			(52 660 649)	

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la juste valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le Gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la durée effective moyenne de son portefeuille de titres portant intérêt.

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend la liste des actifs et des passifs financiers du Fonds à la juste valeur classés en fonction de la date de réévaluation contractuelle ou de la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux. Le tableau illustre également l'incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % aux 31 décembre 2025 et 2024 des taux d'intérêt en vigueur, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables étant demeurent constantes.

	Moins d'un an	1 à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2025	5 036 562	10 198 743	8 369 430	11 925 950	35 530 685	+/-2 235 000
31 décembre 2024	3 682 946	14 096 698	9 276 815	16 420 495	43 476 954	+/-3 114 000

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

iii) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Tous les placements dans des titres comportent des risques de pertes. Le Gestionnaire gère ce risque en sélectionnant judicieusement les titres et autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont exposés au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, les estimations de l'impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une variation raisonnablement possible des indices de référence, établies par le Gestionnaire d'après le coefficient bêta prévu ou historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre/fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, toutes les autres variables étant demeurent constantes, sont présentées dans le tableau ci-après :

Indices de référence	Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Variation du prix %	31 décembre 2025	31 décembre 2024
		\$	\$
Indices mixtes moyens pondérés	+/-10	+/-8 578 000	+/-12 009 000
Indice composé S&P/TSX (80%)			
Indice Univers FTSE Canada Bond (20%)			

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2025 et 2024

b) Risque de concentration

Le risque de concentration se décrit comme étant le risque qu'un ou quelques éléments, tels qu'un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie, dictent la majeure partie du rendement ou de la volatilité du Fonds. Ce risque est réduit durant l'élaboration de la politique de placement en exigeant une diversification minimale au niveau des titres, des émetteurs, des secteurs et des catégories d'actifs le cas échéant. Le Gestionnaire détermine la concentration en se basant sur l'objectif de placement du Fonds.

Le tableau qui suit résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Segment de marché	%	%
Titres du marché monétaire		
Titres du marché monétaire canadiens		
Bons du Trésor canadiens	1,9	0,5
Obligations et débentures		
Obligations et débentures canadiennes		
Fédérales	4,2	2,6
Provinciales	1,2	0,9
Sociétés	8,4	11,4
Obligations et débentures américaines		
Sociétés	0,7	0,4
Actions		
Actions ordinaires		
Actions ordinaires canadiennes		
Services de communication	3,7	—
Biens de consommation discrétionnaire	5,4	6,3
Biens de consommation de base	7,0	8,5
Services financiers	16,2	16,8
Industries	17,1	13,6
Technologies de l'information	7,7	7,1
Matières premières	2,2	1,7
Média	—	1,5
Actions ordinaires américaines		
Biens de consommation discrétionnaire	5,4	5,2
Biens de consommation de base	1,7	4,2
Services financiers	1,4	3,5
Soins de santé	—	1,3
Technologies de l'information	7,6	6,3
Actions ordinaires étrangères		
Irlande	1,2	2,5
Royaume-Uni	—	1,4
Suisse	1,9	—
Titres adossés à des crédits mobiliers	3,9	3,4
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,8	0,7
Contrats de change à terme – position acheteur	0,1	—
Contrats de change à terme – position vendeur	—	(0,2)
Autres actifs (passifs) nets	0,3	0,4
	100,0	100,0

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des Fonds est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du Gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transactions sur instruments financiers

Le risque de crédit propre au Fonds et celui de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Cependant, le recours à des dépositaires et à des courtiers principaux qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des délais peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds peut aussi conclure aussi des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit associé à ces opérations, le cas échéant, est considéré comme minime étant donné que la valeur de la garantie détenue par le Fonds en espèces ou en titres doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

Le Fonds investit dans des actifs financiers dont les notations de crédit sont principalement attribuées par S&P Global Ratings (« S & P »). Si la notation de S&P n'est pas disponible, une notation de crédit est obtenue auprès des agences de notation suivantes : Moody's, Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») ou Fitch. De façon générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, moins il est susceptible de faillir à ses obligations.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2025 et 2024

Notation	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	%	%
AAA+/AAA/AAA-	7,9	4,4
AA+/AA/AA-	0,7	3,3
A+/A/A-	5,5	6,1
BBB+/BBB/BBB-	6,3	6,1
Non cotés	0,7	-
	21,1	19,9

Instruments financiers dérivés	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Les contreparties aux instruments financiers dérivés ont une notation de crédit égale ou supérieure à:	A	A

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les parts sont rachetables au gré du porteur. Toutefois, le Gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Le Fonds est exposé chaque jour à des rachats de parts en espèces.

La majorité des passifs restants viennent à échéance au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était négligeable. La majorité des actifs du Fonds sont dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif, dont il peut facilement se départir). Le gestionnaire prend les mesures nécessaires afin d'honorer les demandes de rachat de parts.

10. Impôts sur le revenu et les gains en capital

Aux 15 décembre 2025 et 2024, le Fonds n'affichait pas de pertes en capital ou de pertes autres qu'en capital pouvant être reportées.

11. Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés

Le Fonds a conclu diverses conventions-cadres de compensation et autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour les états de la situation financière dans le cadre normal de ses activités. Cependant, ces accords permettent d'effectuer la compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds n'avait pas de positions importantes et/ou de positions en actifs dérivés et passifs dérivés à compenser.

12. Prêts de titres

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds ne participe à aucune entente de prêt de titres.

13. Éventualités et engagements

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds n'a aucune éventualité ni aucun engagement.

14. Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Aux 31 décembre 2025 et 2024, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part pour les transactions et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part selon les Normes IFRS de comptabilité.

15. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 14 juillet 2025, le gestionnaire a annoncé son intention de mettre fin au Fonds aux alentours du 28 novembre 2025. Le 6 mars 2026, le gestionnaire a annoncé que la liquidation du Fonds avait été reportée.

(Cette page est laissée en blanc intentionnellement)

(Cette page est laissée en blanc intentionnellement)

Nous joindre

Canada

Montréal

Corporation Fiera Capital
1981, avenue McGill College
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 0H5
Canada

T +1 800 361-3499 (Sans frais)

Calgary

Corporation Fiera Capital
255, 5e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2100
Calgary (Alberta) T2P 3G6
Canada

T +1 800 994-9002 (Sans frais)

Toronto

Corporation Fiera Capital
200, rue Bay
Bureau 3800, Tour sud
Toronto (Ontario) M5J 2J1
Canada

T +1 403 699-9000

États-Unis

New York

Fiera Capital Inc.
477 Madison Avenue,
Suite 720
New York, NY 10022
United States

T +1 212 300-1600

Boston

Fiera Capital Inc.
200 State Street,
Suite 405
Boston, MA 02109
United States

T +1 857 264-4900

Dayton

Fiera Capital Inc.
10050 Innovation Drive,
Suite 120
Dayton, OH 45342
United States

T +1 937 847-9100

Europe

Londres

Fiera Capital (UK) Limited
3rd Floor, Queensberry House
3 Old Burlington Street
London W1S 3AE, United Kingdom

T +44 20 7518 2100

Francfort

Fiera Capital (Germany) GmbH
13-19 Neue Rothofstraße
60313 Francfort-sur-le-Main
Allemagne

T +49 69 9202 0750

Zurich

Fiera Capital (Switzerland) GmbH
Office 412, Headquarter
Stockerstrasse 33
8002 Zurich
Switzerland

Moyen-Orient

La Haye

Fiera Capital (Germany) GmbH,
Netherlands Branch
Red Elephant Building, bureau 1.56
Zuid-Hollandlaan 7
2596 AL La Haye,
Pays-Bas

Isle of Man

Fiera Capital (IOM) Limited
6th Floor
Bubble at Clinch's
Lord Street, Douglas
Isle of Man
IM1 4LN

Abou Dabi

Fiera Capital (UK) Limited
Office 518, Cloudspaces
Al Sarab Tower
Al Maryah Island, Abu Dhabi
United Arab Emirates

Asie

Hong Kong

Fiera Capital (Asia) Hong Kong Limited
Suite 3205
No. 9 Queen's Road Central
Hong Kong

T +852 3713 4800

Singapour

Fiera Capital (Asia)
Singapore Pte. Ltd.
6 Temasek Boulevard #38-03
Suntec Tower 4
Singapore 038986

Tokyo

Fiera Capital Asia Japan Limited
xLink Marunouchi Park Building 8F
2-6-1 Marunouchi, Chiyoda-ku
Tokyo 100-6990
Japan

